

Québec français



Repartir...avec des outils en mains

Aline Desrochers-Brazeau et Louise Fortin

Numéro 48, décembre 1982

L'éducation des adultes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56432ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Desrochers-Brazeau, A. & Fortin, L. (1982). Repartir...avec des outils en mains. *Québec français*, (48), 42–46.

qu'ils ne savent ni lire ni écrire leur langue maternelle, soit que leurs connaissances sont nettement insuffisantes pour leur permettre de lire, écrire et compter comme la moyenne des gens.

Dans nos écoles, des services leur ont été prodigués, au fil des années, à temps plein ou à temps partiel, par du personnel enseignant spécialisé ou, dans certains cas, par des détenus plus scolarisés.

Comme il n'existe que très peu de matériel didactique sur le marché, chaque école s'est débrouillée avec les moyens du bord, en faisant appel à la créativité des professeurs du milieu.

Il va sans dire que ces détenus ressentent généralement un fort complexe d'infériorité et que souvent il faut « aller les chercher » afin qu'ils osent s'intégrer à l'école du *pen*. Le soutien des détenus plus scolarisés est appréciable en termes de publicité et de recrutement. Les agents de gestion de cas (conseillers généraux) incitent également les détenus à venir à l'école afin de hâter leur transfert à un pénitencier à sécurité médiane.

Une expérience pilote débutera sous peu à l'établissement Archambault. Elle consistera à adopter la méthode Feuerstein (Instrumental Enrichment)* qui vise à plonger ces étudiants dans un

bain intensif de stimulation de leurs processus cognitifs.

Ayant manqué de « médiation » parentale (surtout) dans leur enfance, ces individus n'arrivent que très difficilement à s'orienter dans l'espace et le temps, à suivre des directives, à établir des comparaisons dans leur vécu quotidien.

À l'aide d'exercices intellectuels basés sur la caricature et cherchant à revivifier leur potentiel cognitif, ces détenus pourront s'ouvrir peu à peu à la connaissance rationnelle dans son ensemble, moins par le biais d'une matière spécifique (comme le français principalement) que par la stimulation directe de leurs structures intellectuelles. Ainsi, ce travail atteindra les causes premières de leurs carences cognitives (le manque de médiation durant l'enfance); les effets devraient venir s'y greffer tout naturellement par un apprentissage académique plus facile.

Article écrit en collaboration
Richard LAUZON, directeur de l'école,
Lise ROGER, enseignante,
Établissement Archambault,
Daniel SAINT-AUBIN, enseignant,
Centre fédéral de formation

* « Instrumental Enrichment, an Intervention Program for cognitive modifiability » par Reuven Feuerstein, University Press, Baltimore. Disponible chez Champlain limitée, Chateauguay, Qué. 692-0792.

Un témoignage du primaire

Le portrait-robot du détenu qu'un professeur entreprend de scolariser n'a rien de bien original: c'est un jeune homme qui hait généralement l'école et qui n'a accordé aucune importance à ses études primaires. Beaucoup de ces jeunes gens savent plus ou moins lire (ils « devinent »); ils écrivent avec difficulté et s'expriment bien approximativement. Ils ne savent plus (ou ignorent) ce qu'est l'imparfait et ne savent pas distinguer un nom d'un verbe. Ayant tout oublié, ou n'ayant jamais rien su (quoique n'étant pas analphabètes), ils se situent au niveau scolaire qu'on appelle le « pré-secondaire ».

Il s'agit donc, dans l'enseignement du français, de leur donner ce qu'on appelle une base, et en commençant par le commencement! c'est-à-dire par l'ordre alphabétique qu'un grand nombre ignore! L'expérience nous a même appris que beaucoup ne savaient plus tracer les majuscules de telle ou telle lettre! Patiemment, il faut les initier à l'orthographe capricieuse des verbes être et avoir, leur apprendre à distinguer le singulier du pluriel, et ainsi de suite pour embrasser l'essentiel du français écrit.

Il n'y avait, jusqu'à très récemment, aucun outil, aucun « manuel » pour aider cette catégorie d'étudiants. Ce qui existait sur le

marché s'adressait, règle générale, à un public d'enfants; restait la série de manuels préparés par Alain de Bray, tristement célèbres pour leur sécheresse et la totale inefficacité de leurs exercices. Devant cette vacuité, il fallait trouver un livre pour adultes, attirant, profitable, formateur. Ce livre n'existait pas. J'ai dû l'écrire. Rien de moins¹.

Cet ouvrage a été réalisé pour répondre aux besoins de l'enseignement individualisé: les réponses aux exercices se trouvent à la fin et le professeur n'intervient (au moins!) que quatre fois, c'est-à-dire à la fin de chacune des quatre parties de l'ouvrage où l'on trouve une grande révision préparatoire à l'examen.

Dans ce manuel, on a voulu revenir, à l'efficacité de la formation classique. Il n'y a aucun exercice exigeant un magnétophone. On ne fait écrire ni d'annonces classées ni d'éditoriaux. On ne demande pas d'organiser des tables rondes sur l'avortement: on enseigne le français de base à des adultes qui en ont grand besoin. En prison, on fait du temps, on ne le perd pas. Et c'est le meilleur principe d'une pédagogie qui s'adresse aux adultes que tout professeur est sûr de perdre s'il les prend pour des enfants.

Daniel SAINT-AUBIN

¹ Français 400-405, Guérin éditeur, 1981.

Repartir...

Prenant conscience de plus en plus des valeurs qui animent la société québécoise, nombreuses sont les femmes qui s'interrogent sur leur devenir personnel. Inquiètes, souvent assaillies de craintes, de doutes et de conflits, elles veulent, sans rien renier de leur passé, tourner la page, investir dans de nouveaux champs d'action, exercer des talents insoupçonnés, s'engager dans de nouvelles relations humaines, sortir de la grisaille journalière, retrouver combativité et joie de vivre.

Le programme d'orientation Nouveau Départ a justement été créé pour répondre aux besoins de ces femmes qui ont le droit absolu d'être aidées, équipées en vue d'un mieux-être et d'une contribution plus éclairée et éclairante au développement de leur communauté.

Les programmes Transition-travail et Repartir se situent dans le prolongement de Nouveau Départ.

Transition-travail s'adresse exclusivement aux femmes qui choisissent de retourner ou d'entrer sur le marché du travail et qui ont besoin d'aide pour faire la transition entre le milieu familial et le milieu social.

Repartir comprend un éventail de cours qui permet aux femmes d'explorer différentes orientations possibles avant de faire un choix soit au plan des études, soit au plan d'un épanouissement personnel.

Dans son article, Madame Louise Fortin, professeur au cégep de Bois-de-Boulogne, nous invite à comprendre le cheminement des femmes qui s'inscrivent au cours de Méthode de travail intellectuel du programme « Repartir ».

Aline Desrochers-Brzeau

avec des outils en mains



louise fortin

Il n'y a plus d'âge pour fréquenter les collèges et les universités. Un nombre grandissant d'adultes franchissent chaque année les portes de nos institutions. Recyclage obligatoire, désir de promotion, besoin d'élargir ses horizons, autant de motivations qui amènent des adultes à se retrouver dans une même salle de cours.

Depuis quelques années, une nouvelle catégorie d'étudiants adultes est apparue, celle des femmes qui décident de retourner aux études après avoir passé plusieurs années à s'occuper de leurs enfants. Ces femmes, dont l'âge varie entre 35 et 55 ans, ont vécu longtemps en

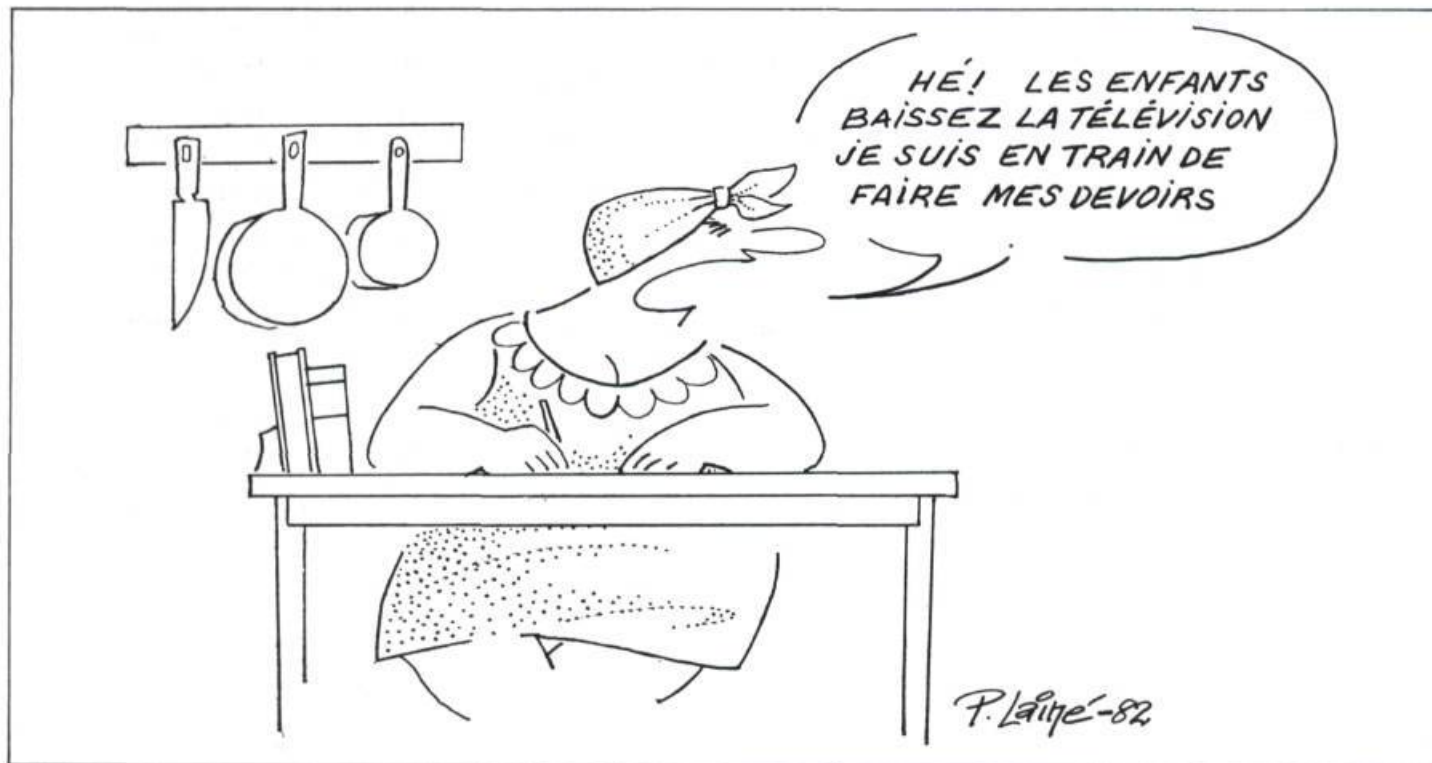
dehors du système scolaire et du monde du travail. Elles ont l'habitude de s'occuper des autres mais peu d'elles-mêmes. L'expérience qu'elles possèdent n'est pas reconnue par une société qui en profite pourtant largement.

C'est donc avec un enthousiasme mêlé de crainte que ces femmes viennent s'inscrire à un cours. Où en est leur mémoire? Vont-elles pouvoir se concentrer? Pourront-elles réussir? Toutes ces questions, auxquelles s'ajoute souvent la culpabilité d'être moins présentes à la maison, les plongent dans une insécurité qui est à la source de bien des abandons.

Le programme « Repartir »

C'est pour aider ces femmes à réintégrer la vie scolaire que le collège de Bois-de-Boulogne a élaboré un programme adapté à leurs besoins spécifiques: le programme « Repartir ».* Mis sur pied à l'automne 1977, ce programme se veut une transition entre le retour aux études et l'intégration aux cours réguliers du collège, que ce soit avec les jeunes ou avec les adultes des cours du soir. Il se caractérise par un encadrement plus individualisé axé sur le soutien que peuvent offrir les conseillers pédagogiques et les professeurs. Il ne s'agit pas de marginaliser ces femmes mais de leur permettre de se réinsérer progressivement dans le milieu scolaire. Ce programme répond vraiment à un besoin puisque le nombre d'étudiantes est passé de 25 à 200 en deux ans et qu'il se maintient à ce niveau depuis 1979.

Diverses raisons expliquent ce succès. Le programme « Repartir » tient compte du rythme de vie des étudiantes en leur offrant un horaire de jour planifié pour limiter le nombre de leurs déplacements: en général elles ne reviennent qu'un jour ou deux par semaine. Les professeurs qui y enseignent sont avertis des difficultés qu'elles rencontrent et peuvent se montrer plus attentifs à leurs besoins. L'homogénéité de la clientèle permet aux femmes de partager leurs problèmes et de s'aider mutuellement tant au point de vue personnel qu'au point de vue scolaire. D'ailleurs, l'encadrement a évolué en ce sens au cours des années:



le soutien vient maintenant davantage des étudiantes elles-mêmes que des conseillers pédagogiques. Depuis 1980, elles ont leur propre association: l'A.P.R.É.S. (association pour repartir, encourager, stimuler). Celle-ci tente de répondre à divers besoins: échanges, informations, orientation, activités sociales. Au niveau académique, on leur propose un cours de base, «Méthode de travail intellectuel», dont le but est de leur fournir les outils nécessaires pour poursuivre des études.

Le cours «Méthode de travail intellectuel»

Ce cours apparaît comme un instrument de mise à jour indispensable. En effet, la plupart de ces femmes ont vécu longtemps hors des structures scolaires et leurs études remontent souvent à l'époque des méthodes pédagogiques basées sur la mémorisation. Quand on leur parle d'exposé, de travail de recherche, de notes de cours, elles se trouvent en plein inconnu. Le cours «Méthode de travail intellectuel» vient donc leur fournir les techniques de base pour «apprendre à apprendre». Ces femmes abordent les études avec beaucoup d'anxiété et l'un des objectifs du cours est aussi de les aider à reprendre peu à peu confiance en leurs possibilités. En les initiant à divers types de travaux, en réveillant certaines de leurs habiletés, le cours contribue à démystifier les études.

Le cours «Méthode de travail» s'appuie sur un grand principe: savoir s'organiser et organiser ses connaissances. La notion d'efficacité devient alors centrale. On la retrouve dans chacune des quatre grandes divisions du cours:

- être efficace en classe
- savoir lire
- bien se documenter
- faire un travail de recherche.

La première partie, traitant de l'efficacité en classe, aborde entre autres la question de la gestion du temps. Les femmes qui reviennent aux études ont en général l'habitude d'organiser leur temps. Cependant elles ont beaucoup de mal à en trouver pour elles-mêmes ou pour faire leurs travaux. Il est donc nécessaire de leur souligner l'importance d'adapter leur organisation familiale à leur nouvelle situation. Les femmes expriment aussi certains problèmes de concentration et l'on tente de leur donner quelques «trucs» pour l'améliorer et ainsi gagner du temps.

Outre ces apprentissages plus spécifiques à la clientèle, on retrouve des attitudes et des techniques de base permettant de mieux réussir un cours: prise de notes, préparation d'examens,

exposé oral, travail en équipe. Pour chacun de ces thèmes, des exercices pratiques sont prévus de façon à mettre le plus possible les étudiantes en situation d'apprentissage.

La deuxième partie insiste sur une méthode efficace de lecture. Il s'agit d'effectuer le passage de la lecture loisir à la lecture assimilation. Les étudiantes apprennent à avoir une vision globale d'un livre, à annoter et à résumer un texte. L'initiation à la technique des fiches fait aussi partie des sujets traités.

La troisième partie permet aux étudiantes de s'initier à la recherche en bibliothèque. Sur place, elles exécutent divers exercices qui les amènent à utiliser les principaux instruments d'une bibliothèque: fichiers, index, documents audio-visuels. Cela leur permet aussi de rencontrer le personnel. Dès lors, la bibliothèque devient un lieu plus accessible et mieux utilisé. Le cours signale aussi d'autres sources de documentation comme l'enquête ou l'entrevue. Il est à la fois rassurant et valorisant pour chacune de pouvoir se débrouiller seule lorsqu'elle fait ses premières recherches.

La dernière partie du cours décrit le processus complet du travail de recherche: choix du sujet, documentation, plan détaillé, rédaction, présentation. En possession d'une méthode précise de travail, les femmes peuvent davantage répondre aux exigences des divers professeurs. Cela leur évite aussi de procéder par tâtonnements, ce qui prend toujours beaucoup de temps.

Une fois terminée la partie théorique, le cours «Méthode de travail» permet aussi à ces nouvelles étudiantes de mettre en application les notions déjà expliquées. En effet, pendant une vingtaine d'heures, chaque étudiante doit élaborer un travail de recherche. Pendant cette période, elle rencontre individuellement le professeur à chacune des étapes du travail. Ce dernier joue alors un rôle de tuteur et peut répondre à ses besoins spécifiques. Les femmes ont donc l'occasion de faire une démarche complète de travail et de vérifier ainsi leur compréhension des diverses notions.

Le transfert des habiletés

On peut cependant s'interroger sur les conséquences pratiques du cours. Comment les étudiantes appliquent-elles aux autres cours les techniques déjà vues? Font-elles le transfert? Il est certain qu'aucune étudiante ne peut assimiler en une session tout le contenu théorique du cours. Même si les exercices sont nombreux, ils ne remplacent pas la situation concrète d'un cours précis donné par un professeur différent, qui a

des exigences spécifiques. Les étudiantes ont parfois des difficultés à adapter le contenu théorique aux autres cours. Elles doivent apprendre à choisir les aspects d'une démarche qui correspondent aux demandes de chacun des professeurs. Il leur faut souvent suivre trois ou quatre cours pour y arriver car elles sont portées à vouloir appliquer trop strictement les notions étudiées.

On ne peut, pour autant, nier l'importance d'un cours comme celui-là. Les étudiantes savent au moins de quoi l'on parle quand on demande un plan, une introduction, une conclusion. Elles connaissent la différence entre lire par plaisir et lire pour analyser. Elles ont appris à se documenter sans recopier des passages du livre, à utiliser adéquatement des citations. Elles ne sont pas étonnées d'avoir à faire un exposé oral même si elles n'en maîtrisent pas la technique. Elles ont en main le minimum d'outils nécessaires pour s'intégrer adéquatement au milieu scolaire.

Succès du programme

Les réactions des étudiantes sont très positives. Au cours d'une première session, le cours «Méthode de travail» devient central: on y apporte les problèmes rencontrés à l'intérieur des autres cours et le professeur devient une sorte de titulaire qui offre support et encouragements, empêchant ainsi les étudiantes de tout abandonner à la première difficulté. À l'intérieur du programme «Repartir», on remarque très peu d'abandons et plusieurs étudiantes ont déjà achevé leurs études collégiales. Certaines poursuivent même des études universitaires.

Après, une période plus ou moins longue à l'intérieur du programme «Repartir», elles réussissent à s'intégrer assez facilement aux jeunes et aux adultes qui suivent les cours du soir**. Ce ne sont pas les difficultés scolaires qui les poussent à demeurer partiellement dans le programme mais surtout l'esprit qui y règne et les biens qu'elles y ont contractés. Au début, les femmes avaient tendance à se sentir trop dépendantes du programme mais, peu à peu, elles ont acquis l'assurance et l'autonomie nécessaires pour se diriger vers les options les plus diverses. Elles sont devenues des étudiantes à part entière et des femmes plus indépendantes.

* D'autres collèges offrent maintenant ce programme.

** En même temps qu'elles suivent des cours avec «les jeunes», dans un programme régulier, certaines d'entre elles continuent de participer aux activités de «Repartir».

Ainsi, le programme « Repartir » et le cours « Méthode de travail intellectuel » permettent-ils à des femmes souvent isolées de se réinsérer dans le milieu scolaire en profitant temporairement d'un encadrement particulier qui facilite leur passage au secteur régulier.

Le succès de cette expérience montre encore une fois comment l'éducation des adultes doit toujours se préoccuper de répondre aux besoins spécifiques de sa clientèle. ■



Un dossier remarqué

Le dossier « Femmes et écritures » (Q.F., n° 47) a connu un succès remarquable et nous a valu des éloges de nombreux lecteurs. Rappelons que ce dossier a été conçu par un comité spécial composé de membres des trois équipes auxquels se sont jointes les personnes suivantes : Marc Chabot, Claudette Charbonneau-Tissot, Suzanne Lamy et Claudette Lasserre. À tous et à toutes nous réitérons nos remerciements les plus chaleureux. (C.V.)

Pour la recherche en alphabétisation au Québec

marcel lavallée

L'alphabétisation des jeunes date des débuts de la colonie française au Québec. C'est elle qui est associée à l'instruction et à l'éducation des jeunes enfants. Toutefois l'alphabétisation dont on parle ici constitue une activité récente. Nous pouvons constater qu'il y a plusieurs types d'alphabétisation : elle est parfois associée à l'éducation des adultes et en d'autres temps, elle se rapporte plutôt à des activités socio-politiques parascolaires.

Du Rapport Parent au Rapport Jean

Les recommandations du Rapport Parent

Dans son élan de démocratisation de l'éducation scolaire, le Rapport Parent (1964) soulignait que « l'organisation

scolaire inscrit, dans les réalités, une conception de l'enseignement qui le présente comme un domaine particulièrement réservé aux jeunes » (deuxième partie, p. 318). L'enseignement n'était donc pas orienté vers les adultes, ni par les méthodes, ni par les sanctions ou les rythmes qu'il préconisait. Aussi le rapport recommandait-il d'organiser des cours pour les adultes, à l'échelle de la province, sous la responsabilité d'organismes déjà en place ou qui seraient créés. Le rapport était clair sur l'enseignement élémentaire et secondaire : il devait être confié aux commissions scolaires (recommandation 174) ; il recommandait au ministère de l'Éducation, en collaboration avec les universités, d'encourager, d'aider et de coordonner l'initiative privée dans le domaine de l'éducation permanente (recommandation 180 d).

